ENQUETE ADREF

QU'EST CE QUE L'ADREF ?

L'ADREF (Association pour le Développement de la Recherche Equine en France) a été créée par des professionnels de la filière équine en septembre 2001. Cette association est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

LES OBJECTIFS DE L'ADREF

L'association a pour objectif principal le soutien, la promotion et le développement de la recherche équine en France, en particulier pour favoriser et encourager tous travaux en réponse aux préoccupations des professionnels, visant à réduire l'incidence des maladies notamment infectieuses et à en perfectionner la prévention ainsi qu'à améliorer le bien-être et la santé des équidés. L'association a pour objectif également de proposer et de participer à l'évolution de la législation sanitaire des équidés en France, voire en Europe. Un soutien logistique ou financier pourra être apporté à l'organisation de toutes manifestations (congrès, séminaires, formations) traitant de sujets liés aux objectifs de l'association.

POURQUOI CE QUESTIONNAIRE ?

La principale motivation qui a engendré la création de l'ADREF repose sur la prise en compte des difficultés sanitaires rencontrées par les professionnels de la filière équine. Pour répondre au mieux à ces attentes, un état des lieux dans les domaines des maladies équines s'imposait. Il semblait important de connaître précisément les principales difficultés en matière de diagnostic, de prévention ou de traitement auxquelles sont confrontés l'ensemble des professionnels.
Ces difficultés peuvent concerner des domaines très variés tels que les maladies infectieuses, les troubles locomoteurs, l'alimentation, la reproduction…
Votre collaboration est donc essentielle ! l'occasion est unique pour vous d'exprimer vos attentes et selon vos termes d'orienter le conseil scientifique et le conseil d'administration de l'ADREF afin qu'ils puissent les prendre en compte lors des attributions de budget.
N.B. ce questionnaire a été adressé à une majorité d'éleveurs et de vétérinaires mais également aux écoles vétérinaires, haras nationaux, laboratoires vétérinaires départementaux et laboratoires de recherches.

Identification du responsable de la filière équine interrogé.

- Lieu de l'exploitation :
- Importance de l'effectif (en nombre de têtes) : …../PS …../ Trot
  …./ Chvx de Sport …../Chvx de Loisirs ……../Autres

Qualité de l'exploitant	PS*	Trot*	Chevaux de Sport*	Chevaux de Loisirs*	Autres*
Eleveur propriétaire					
Eleveur vendeur					
Entraîneur					
Etalonnier					
Transporteur					
Courtier ou Agent					
Autres					

* Cocher les cases choisies ou détailler si nécessaire

Quelles sont vos préoccupations et vos attentes (ex : allergies, avortements, boiterie, coliques, maladies digestives, respiratoires, ….) (par ordre de priorité)	Diagnostic*	Prévention *	Traitement *
1.			
2.			
3.			

* Cocher les cases choisies ou détailler si nécessaire

Observations :

Date : Signature :

A renvoyer par fax au 02.31.81.81.01 dès réception.

Par courrier à l'attention du Secrétaire général adjoint de l'ADREF : 31 Av Florian de Kergolay 14800 Deauville